

Amaël CATTARUZZA

Université Paris Sorbonne (Paris IV)
 CNRS – UMR 8064 Espace et Culture
 UFR de Géographie
 191, rue Saint-Jacques
 75005 Paris

Nations, nationalités et citoyenneté dans les Balkans Le bouleversement démographique monténégrin

Étudier les recensements et leurs résultats concernant la distribution des groupes nationaux est toujours un exercice délicat dans les Balkans. Comme le remarque Morgane Labbé, « le manque de rigueur de la notion d'ethnie à laquelle font appel les recensements [dans cette région] laisse la plus grande place aux considérations idéologiques dans la définition du groupe ethnique et des critères d'appartenance » [Labbé, 1997]. En France, nous concevons plus l'organisation d'un recensement comme un simple problème technique (pour affiner le quadrillage du territoire et des populations, pour collecter les données et pour les dépouiller, corriger les erreurs ou les lacunes de manière à être le plus efficace et le plus précis possible). Le résultat de cette opération, outre l'éclairage sur l'évolution et sur les dynamiques migratoires des populations qu'il apporte, permet d'adapter la politique de l'État et des régions aux nouvelles réalités démographiques du territoire. Dans les Balkans, en revanche, les recensements sont souvent perçus comme un problème politique visant à changer les rapports de forces entre minorités et majorité dans l'espace national.

L'analyse que nous proposons de faire du dernier recensement monténégrin d'octobre 2003 nécessite donc au préalable quelques précisions préliminaires concernant la définition des catégories nationales et ses enjeux dans les pays issus de l'ex-Yougoslavie.

La première différence de ces pays par rapport aux critères auxquels nous sommes habitués dans l'étude d'État-Nation, réside dans la distinction entre *la nation*, c'est-à-dire l'appartenance à un groupe national, et *la citoyenneté*, c'est-à-dire la reconnaissance mutuelle d'un individu et de son État. Cette dissociation de l'identité politique et juridique a au moins deux conséquences :

- les caractères nationaux sont, dans ce contexte, essentiellement subjectifs puisqu'ils ne sont pas soumis aux cadres juridiques fixes définissant la citoyenneté;
- une concurrence entre groupes nationaux majoritaires et minoritaires est susceptible d'apparaître au sein de l'État et l'identité nationale devient donc un enjeu politique.

Mais, cette première remarque mérite d'être développée tant sur la notion de citoyenneté que sur celle de nation et nationalité.

Concernant la citoyenneté, une dualité existe dans le cadre de l'ancien système de la Yougoslavie socialiste, entre la citoyenneté yougoslave au niveau de l'État fédéral et une citoyenneté républicaine, inscrite théoriquement dans la constitution de chaque république¹ [Drouet, 1997]. Cette dualité s'accroît avec l'autonomisation progressive des républiques au détriment de l'État fédéral qui s'opère au fil des constitutions yougoslaves successives. La dernière constitution de 1974 est l'achèvement de ce processus de décentralisation des pouvoirs fédéraux vers les républiques, même si, concernant la question de la citoyenneté, elle proclame la supériorité de la citoyenneté yougoslave sur les citoyennetés républicaines. Cette ambivalence continue toutefois à entretenir une confusion au niveau de l'identité civique yougoslave, confusion qui se perpétue d'une certaine manière au Monténégro puisque celui-ci s'est encore par deux fois uni à la Serbie depuis l'éclatement de la Yougoslavie socialiste. La première réunion date du référendum monténégrin de mars 1992 qui officialise la création d'une nouvelle République Fédérale Yougoslave (n'unissant en réalité que la Serbie et le Monténégro), la deuxième date de l'année 2003 dans le cadre de la nouvelle Communauté d'États de Serbie-Monténégro. Tout comme en Yougoslavie, les habitants de cette Communauté d'États sont à la fois citoyens de Serbie-Monténégro² et citoyens de leur république respective.

La question nationale se superpose à ces premières réflexions. Sur cette question, nous adoptons une position théorique inspirée des travaux d'Ernest Gellner, et plus particulièrement de l'affirmation que « c'est le nationalisme qui crée les nations et non pas le contraire » [Gellner, 1990, p. 86]. Nous partageons donc l'idée que les nations sont plus le produit de discours nationaux et de l'adhésion qu'ils entraînent, que celui d'une

simple conjonction de critères historico-culturels qui fonderaient une nation *en-soi*. La subjectivité du sentiment national peut alors servir de facteur explicatif concernant le caractère mouvant et volatile des identités nationales dans les pays d'ex-Yougoslavie. Cependant, le problème est plus complexe en ex-Yougoslavie puisque dans le cadre du système titeiste, l'appartenance nationale et la relation entre les différents groupes nationaux étaient strictement réglementées. Ainsi, la terminologie officielle distinguait des *peuples constitutifs* (*narod*), c'est-à-dire les peuples slaves du sud, constitutifs de la Yougoslavie, « dont la majorité des ressortissants vit dans le pays »³ [Roux, 1991, p. 30], et des *peuples non constitutifs* (*narodnosti*) « représentés en Yougoslavie mais dont la majorité se trouve au-delà de la frontière, où elle constitue la plupart du temps un autre État » [*Ibid.*, p. 31]. Cette distinction institutionnelle détermine les statuts juridiques de chaque groupe national en Yougoslavie même si, en principe, l'égalité de droit est déclarée entre *narod* et *narodnosti* par la constitution de 1974. Ces dénominations permettent au régime d'éviter les vocables plus sensibles comme celui de « minorité ethnique ». Elles permettent également d'attribuer officiellement à chaque *narod* une république dans laquelle il est majoritaire, tandis que les *narodnosti* (dont les Albanais et les Hongrois) sont privés de ce droit. L'héritage de ce vocable est encore perceptible dans les problèmes auxquels sont confrontés les pays issus de l'ex-Yougoslavie. En effet, tout ce système reposait sur une vision déterritorialisée de la nation [Gossiaux, 2002]. En clair, tous les Serbes, Croates, Monténégrins, Macédoniens, Musulmans et Slovènes étaient considérés au sein de la Yougoslavie comme *narod*, quelle que soit leur république de résidence. Mais avec la guerre, la dislocation du territoire fédéral et l'apparition

¹ Rappelons que la République Socialiste Fédérale Yougoslave (1945-1992) était constituée de six républiques fédérées (Slovénie, Croatie, Serbie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro et Macédoine) et au sein de la Serbie de deux provinces autonomes (jusqu'en 1989), le Kosovo et la Voïvodine.

² Depuis février 2003, le nom officiel de l'État commun est devenu « Communauté d'États de Serbie-et-Monténégro », alors que celui-ci avait adopté en 1992 le nom de « République fédérale de Yougoslavie ». Pour

éviter les lourdeurs et les confusions de termes, nous utiliserons plus communément dans cet article l'appellation de « Serbie-Monténégro », à l'instar de la solution déjà retenue depuis la fin des années 90 par Catherine Lutard [Lutard, 1998].

³ En 1943 sont reconnus au sein du futur État yougoslave cinq peuples constitutifs : les Serbes, les Croates, les Slovènes, les Macédoniens et les Monténégrins. Les Musulmans au sens national et non religieux sont reconnus en tant que peuple constitutif en 1971.

de nouvelles frontières internationales, cette réalité change brusquement. Ainsi, les Serbes hors Serbie, les Croates hors Croatie, les Musulmans hors Bosnie-Herzégovine, etc. passent du statut de *narod* à celui de minorité ethnique dans un nouvel État. Ce changement initie un processus de redéfinition et de réaffirmation de l'identité nationale au sein des différentes communautés de cet ancien espace yougoslave. Ce processus s'accompagne de l'apparition et de la confrontation de plusieurs types d'idéologie nationale, opposant ou combinant plusieurs conceptions de la nation :

- *une conception ethnique de la nation*, reposant sur la conviction qu'une souche ethnique commune agit comme lien entre les membres de la communauté nationale (la religion et la langue peuvent alors servir d'identifiant comme dans le cas de l'identité serbe) ;
- *une conception civique de la nation*, basée sur l'idée d'une identité nationale citoyenne, rejetant les différences ethniques et privilégiant la reconnaissance d'un État commun (la revendication d'une identité citoyenne en Bosnie-Herzégovine est à ce titre exemplaire)⁴ ;
- *une conception territoriale de la nation*, fondée sur l'appartenance à un territoire et à des frontières nationales. Cette appartenance se révèle à travers le fonctionnement même de la langue serbo-

croate qui désigne l'appartenance territoriale ou régionale par le suffixe – *ac*. L'habitant de Serbie est ainsi appelé *Srbjanac* alors qu'un Serbe, au sens ethnique du terme, est appelé *Srbin*. De la même manière, on peut remarquer le binôme *Bosanac* (habitant de Bosnie-Herzégovine quel que soit son groupe ethnique)/ *Bosnjak*⁵ (Musulman au sens ethnique et national du terme). Remarquons au passage que l'appellation *Crnogorac* (Monténégrin) relève en terme linguistique de cette détermination territoriale.

Ce processus de redéfinition et de réaffirmation nationale est particulièrement perceptible dans les résultats du dernier recensement monténégrin de 2003⁶.

Au niveau des modalités d'exécution, le recensement s'est déroulé du 1^{er} au 15 novembre 2003, et représente l'état de la population résidant au Monténégro le 31 octobre à minuit. Il concernait tous les citoyens de la République du Monténégro, de la République de Serbie ou d'un État étranger, dont la demeure principale se situe sur le territoire monténégrin (qu'ils aient été ou non au Monténégro durant la durée du recensement). Ont été recensés également les citoyens étrangers dont la demeure principale est à l'étranger, mais qui travaillent au Monténégro depuis plus d'un an, ainsi que les réfugiés originaires des républiques yougoslaves ayant trouvé asile au Monténégro.

⁴ Pour plus de détails sur cette différence entre conception ethnique et conception civique de la nation, voir l'introduction de l'ouvrage collectif du sociologue Pierre Birnbaum (1997).

⁵ Deux traductions en français sont possibles pour transcrire le binôme *Bosanac/Bosnjak*. La première, utilisée par de nombreux chercheurs, emploie les mots *Bosnien/Bosniaque*, se rapprochant ainsi de l'anglais *Bosnian/Bosnian*. Cependant, si les termes *Bosnjak* en serbo-croate et *Bosniak* en anglais sonnent comme des néologismes récents, il n'en va pas de même du français *Bosniaque*, qui était utilisé avant le conflit au sens général d'« habitant de Bosnie-Herzégovine quel que soit son groupe ethnique ». Son utilisation dans un sens plus spécifique aujourd'hui peut entraîner une confusion. Aussi, nous préférons utiliser dans cet article la traduction proposée par Xavier Bougarel, à savoir le binôme *Bosniaque/Bochniaque*. *Bosniaque* est conservé dans sa signification première, tandis que le terme *Bosnjak* en serbo-croate désignant le groupe ethnique des Musulmans slaves est littéralement transcrit en français dans sa prononciation originelle sous la forme de *Bochniaque*.

⁶ La tradition yougoslave était d'organiser les recensements au cours de la première année de chaque décennie. Par rapport au dernier recensement yougoslave de 1991, celui-ci s'est donc réalisé avec près de deux ans et demi de retard, tandis qu'en Serbie, le recensement de la population avait été organisé un an et demi plus tôt, au cours de l'année 2002. Ce retard du recensement monténégrin a fait couler beaucoup d'encre quant aux portées subversives potentielles d'un tel événement, compte tenu de la situation politique tendue et encore mal définie du Monténégro avec la Serbie. Toutefois, les raisons sont sans doute moins politiques que matérielles, puisque les préparatifs et la mise en place du recensement (y compris la rédaction des questionnaires) étaient pour la première fois entièrement assumés par l'État monténégrin et que la dépense prévue s'élevait à près de 2,5 millions d'euros, soit environ 3,70 euros par habitant [Penev, 2003]. Le personnel mobilisé s'est chiffré aux alentours de 4500 personnes (environ 3500 agents recenseurs, auxquels se sont ajoutés des contrôleurs, des instructeurs, des membres de la commission de recensement et de l'Institut de Statistique de la République du Monténégro).

En revanche, les personnes déplacées à l'intérieur de la Serbie-Monténégro (originaires principalement du Kosovo) ont été recensées comme résidents provisoires, et ne sont donc pas comptés dans les chiffres de population ressortant des résultats préliminaires exposés ci-après [Penev, 2003].

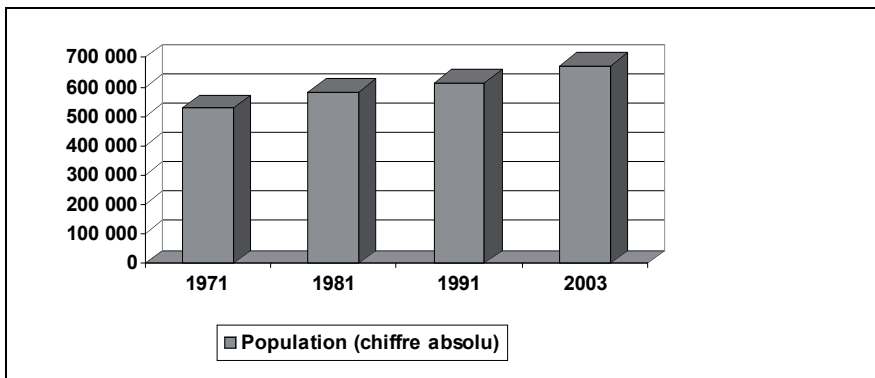
Enfin, et cela découle en partie des premiers critères, ont été recensés comme résidents les citoyens de la République du Monténégro dont la demeure principale est au Monténégro, mais séjournant et/ou travaillant à l'étranger, quelle que soit la durée de leur séjour hors du pays.

1. L'ÉVOLUTION DES POPULATIONS MONTÉNÉGRINES ENTRE 1971 ET 2003

La situation géographique et démographique du Monténégro est celle d'un micro-État incrusté au cœur des Balkans. En effet, sa superficie n'est que de 13 812 km², sa population d'après le recensement de 2003 s'élève à 672 656 habitants (dont 54 816 travaillent et résident à l'étranger), mais il partage des frontières avec pas moins de quatre pays différents (14 km de frontières avec la Croatie, 225 avec la Bosnie-Herzégovine, 135 avec la Serbie, dont une portion avec le Kosovo, et

172 avec l'Albanie) tandis qu'au sud, le pays est ouvert sur l'Adriatique. Cette position de carrefour balkanique aurait pu fortement influencer sur la démographie de cet État au cours des conflits qui ont déchiré la Yougoslavie. Pourtant, l'évolution de la population ne semble pas avoir été grandement affectée par ces événements et les recensements de 1971, 1981, 1991 et 2003 montrent une croissance lente mais régulière de la population monténégrine (voir graphique 1).

Graphique 1. Évolution de la population monténégrine entre 1971 et 2003



Source : *Republički Zavod Za Statistiku, Republika Crna Gora*

Cette lente croissance de la population est essentiellement due à un taux d'accroissement naturel du pays positif et relativement élevé, malgré une tendance à un tassement progressif au fil des ans. Ce taux était de 14,4‰ en 1971, de 11,3‰ en 1981 et plus que de 8‰ en 1991 [Radojicic, 2002]. Or, l'augmentation de la population monténégrine entre 1991 et 2003 (+ 57 521 habitants) découle à 87,6% (+50 398) de l'accroissement naturel et seulement à 12,4% (+7124) du solde migratoire [Penev, 2003]. Ce solde migratoire faible mais positif n'est toutefois

pas à minimiser pour le Monténégro. En effet, pour un pays qui est plutôt habitué à être un espace d'émigration, ce renversement des tendances est un peu révélateur des crises yougoslaves qui ont eu lieu de part et d'autre de ses frontières (principalement les conflits en Bosnie-Herzégovine et en Croatie de 1991 à 1995 puisque les populations originaires du Kosovo arrivées en 1998 ne sont pas recensées comme résidents permanents). Au cours des années de guerre, le Monténégro a souvent été une terre d'accueil pour les réfugiés. Parmi ces réfugiés beaucoup sont retournés

chez eux, ou ont utilisé le Monténégro comme espace de transit, mais quelques uns sont restés, ce qui a pour conséquence directe d'équilibrer le solde migratoire monténégrin malgré un nombre de départs vers l'étranger des jeunes Monténégrins encore élevé. Malgré ces fluctuations, la tendance générale ressortant de la comparaison de ces 4 derniers

recensements est celle d'une population relativement stable peu perturbée par des influences extérieures et qui se renouvelle de manière limitée, essentiellement à partir de facteurs endogènes. Cette tendance rend particulièrement remarquable les inversions nationales qui ont eu lieu au cours du dernier recensement (voir tableau 1).

Tableau 1. Répartition de la population monténégrine par catégorie nationale au cours des recensements de 1981, 1991 et 2003

Catégories nationales	1981		1991		2003	
	Nombre absolu	%	Nombre absolu	%	Nombre absolu	%
Monténégrins	400488	68,54	380467	61,86	273366	40,64
Serbes	19407	3,32	57453	9,34	201892	30,01
Yougoslaves	31243	5,35	26159	4,25	0	0
Musulmans	78080	13,36	89614	14,57	28714	4,27
Bosniaques	0	0	0	0	63272	9,41
Albanais	37735	6,46	40415	6,57	47682	7,09
Croates	6904	1,18	6244	1,02	7062	1,05
Roms	1471	0,25	3282	0,53	2875	0,43
Autres	8982	1,54	11401	1,86	47793	7,1
Total	584310	100	615035	100	672656	100

Source : *Republički Zavod za Statistiku, Republika Crna Gora*

Par rapport aux recensements de 1981 et 1991, celui de 2003 bouleverse de manière assez radicale la répartition des groupes nationaux, puisque plus aucune majorité absolue ne se manifeste. Remarquons que la onzième question du formulaire relative à l'« *appartenance nationale ou ethnique* » était rédigée de façon ouverte, laissant chaque individu libre de sa déclaration⁷. Selon le principe de confidentialité et de respect de l'intimité des recensés, il était précisé pour cette rubrique que « *conformément à l'article 34 de la Constitution de la République du Monténégro, les citoyens ne sont pas obligés de répondre* »⁸.

L'analyse comparative des 3 derniers recensements monténégrins montre ainsi des changements importants concernant les différentes identités nationales, mais elle révèle aussi quelques permanences :

- la catégorie nationale s'étant déclarée en tant que « Monténégrin » chute de 61,86% en 1991 à 40,64% en 2003, tandis que la catégorie « Serbe » passe de 9,34% en 1991 à 30,01% en 2003 ;
- la catégorie nationale s'étant déclarée « Musulman », dans un sens national et non religieux, passe de 14,57% en 1991 à 4,27% en 2003, tandis qu'une nouvelle catégorie apparaît, les « Bochniaques » qui représentent 9,41% de la population ;

⁷ La dixième question relative à la « *citoyenneté* » était, en revanche, beaucoup plus ciblée et proposait six catégories sans autre choix possible : *citoyen de la République du Monténégro et de Serbie-Monténégro ; citoyen de la République de Serbie et de Serbie-Monténégro ; citoyen de la République du Monténégro, de Serbie-Monténégro et d'un État étranger ; citoyen de la République de Serbie, de Serbie-Monténégro et d'un État étranger ; citoyen d'un État étranger ; sans citoyenneté*. Notons dans cette formulation qu'il est d'office reconnu pour les citoyens de la Communauté d'États de Serbie-Monténégro une double citoyenneté, vis-à-vis de l'État républicain et vis-à-vis de l'État commun, voire une

triple citoyenneté, lorsque ceux-ci possèdent également une citoyenneté étrangère.

⁸ La même précision était rajoutée pour la treizième question concernant la « *confession religieuse* ». En revanche, la douzième rubrique concernant la langue maternelle, formulée comme les précédentes de manière ouverte, était une rubrique obligatoire, bien que le choix de la langue parlée puisse dans certains cas relever d'une affirmation nationale (notamment pour les langues monténégrine et bosniaque qui n'ont été revendiquées et normalisées que très récemment, dans les années 90, sous l'impulsion des mouvements nationalistes monténégrins et bochniaques).

- les autres groupes nationaux, qu'il s'agisse des Albanais, des Croates ou des Roms n'évoluent que faiblement et restent globalement stables ;
- finalement, le groupe national « Yougoslave » semble disparaître totalement dans le recensement de 2003 bien que l'accroissement de la catégorie « Autres » et le manque de précisions actuelles concernant ce qu'elle représente (les résultats pour le moment ne sont que partiels), ne nous permet pas d'affirmer avec certitude que personne ne se soit réellement déclaré en tant que tel.

Il nous faut donc expliquer cette porosité des catégories nationales, ce qui implique des raisons spécifiques pour chaque cas, que ce soit entre Serbes et Monténégrins, ou entre Musulmans et Bochniaques. Remarquons que nous avons là un jeu symétrique de « vases communicants » à l'intérieur de groupes sociaux bien circonscrits et ayant un comportement démographique relativement stable, puisque le groupe Serbo-Monténégrin représente 437 920 habitants en 1991 et 475 258 en 2003 (pour cette légère augmentation, il faut prendre en considération les reports de l'ancienne catégorie « Yougoslave »), tandis que le groupe Bochniaquo-Musulman représente 89 614 habitants en 1991 et 91 986 en 2003.

Finalement, la question que nous devons nous poser est celle de la signification des déclarations d'appartenance nationale pour les recensés. Une profonde redéfinition identitaire n'était-elle pas inévitable après l'effondrement de la Yougoslavie socialiste ? En effet, le régime communiste avait, lors de sa mise en place après la Seconde Guerre mondiale, très fortement encouragé, voire dans certains cas contraint, les habitants

du Monténégro à se déclarer Monténégrins [Michels, 1998]. L'identité « Musulmane », au sens national et non religieux, est elle-même une création du régime pour répondre, dans les années 60, aux revendications culturelles des Slaves musulmans de Bosnie-Herzégovine, de Serbie et du Monténégro. Le premier recensement post-communiste serait donc l'occasion de la résurgence de convictions identitaires plus anciennes.

Mais ne pourrait-on pas voir également à travers ces brusques revirements d'appartenance nationale une portée politique ? À l'heure où le gouvernement monténégrin continue d'essayer de détacher progressivement sa République de la Serbie, la question se pose aujourd'hui de savoir ce que serait un Monténégro indépendant dans lequel la deuxième communauté nationale du pays serait serbe. Du côté des Musulmans, n'y a-t-il pas un lien entre cette nouvelle identité bochniaque et le parti nationaliste musulman, le SDA (*Stranka Demokratske Akcije* – Parti de l'Action Démocratique), dont le cœur se situe en Bosnie-Herzégovine [Bougarel, 2001] ? Quelle signification prend alors au Monténégro le fait de continuer à se déclarer Musulman ou choisir de se déclarer Bochniaque ?

Enfin, ne peut-on pas avancer d'autres hypothèses mettant en jeu des calculs et des intérêts personnels ? Dans l'ancien système yougoslave, par exemple, l'identité nationale pouvait, quelquefois, être utilisée comme une « clef » permettant d'accéder à des postes dans les administrations, au sein desquelles chaque communauté nationale devait être représentée en proportion de son poids dans la population totale de sa République [Michels, 1998].

2. LE PROBLÈME IDENTITAIRE MONTÉNÉGRIN

Outre les raisons spécifiques à la définition particulière de la nation et aux subsides du système yougoslave expliquées en introduction et qui viennent interférer au niveau des sentiments nationaux individuels et collectifs, l'analyse de l'ambiguïté nationale monténégrine en relation avec l'identité serbe nécessite de prendre en compte deux types de facteurs :

- *des facteurs géo-historiques*, concernant la nouvelle répartition des Serbes et des Monténégrins et les liens possibles avec la cartographie plus ancienne de la construction de l'État monténégrin au 19^{ème} siècle ;
- *des facteurs conjoncturels*, concernant les oppositions politiques actuelles entre un pôle favorable au maintien d'une union avec la Serbie, est qui est *grosso modo*

plus enclin à se déclarer « Serbe », et un pôle réclamant plutôt une plus grande autonomie du Monténégro, voire une indépendance, plus enclin à se déclarer « Monténégrin ».

Les aspects géographiques de l'ambiguïté identitaire apparaissent de manière évidente si l'on cartographie à l'échelle des *opstine* (municipalités) la répartition des groupes nationaux suivant les recensements de 1991 et 2003 (voir cartes 1 et 2). En observant les cartes, on peut remarquer une opposition géographique Nord-Sud :

- dans les *opstine* du Nord, les populations orthodoxes se déclarent majoritairement « Serbes » ; ainsi, une majorité de la population se déclare « Serbe » à Andrijevica (65,08%), à Pluzine (60,57%), à Pljevlja (59,52%), à Zabljak (50,15%) ; enfin, à Berane et Bijelo Polje dans lesquelles vivent d'importantes communautés musulmanes, les habitants qui se déclarent « Serbes » sont en majorité relative puisqu'ils représentent respectivement 41,43% et 36,31% de la population ;
- dans les *opstine* du Sud, les populations orthodoxes se déclarent majoritairement monténégrines ; ainsi, à Cetinje, ex-capitale du royaume de Monténégro et ville symbole du nationalisme ethnique monténégrin, 90,28% d'habitants se déclarent « Monténégrins », à Niksic, 62,50%, à Danilovgrad, 67,93%, à Podgorica, 54,94%. Les résultats sont toutefois à nuancer pour les villes de la côte, puisque la catégorie « Serbe » a été choisie de façon importante à Budva (40,45%), à Kotor (30,65%) et qu'elle est majoritaire à Tivat (35,10%) et à Herceg Novi (52,45%).

Cette division socio-spatiale peut être interprétée de différentes manières. Sur le seul plan de la localisation, la proximité de la frontière serbo-monténégrine, frontière ouverte sans contrôle douanier sur la circulation des personnes, de la frontière avec le Kosovo ainsi que la distance de Podgorica, capitale monténégrine favorise peut-être le développement et la perpétuation dans la population du Nord des thèmes nationalistes serbes. Sur un plan plus historique, le cœur ancien du Monténégro, véritable centre de l'idéologie nationale monténégrine, se localise autour de la région de Cetinje.

Au cours de la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, le Monténégro connaît un double processus d'extension territoriale et de construction étatique. Accompagnant le renforcement de l'État monténégrin, une identité nationale monténégrine se structure peu à peu, s'écartant progressivement de l'idéologie nationale serbe. Mais dans le même temps, la conquête de nouveaux territoires pris à l'Empire Ottoman en déclin se poursuit. Ainsi, les régions au nord de Berane ne deviennent territoire monténégrin qu'en 1912. Or, en 1918, le Monténégro disparaît et est intégré, bon gré mal gré, dans le nouveau royaume des Serbes, Croates et Slovènes, futur royaume de Yougoslavie. Il est donc normal que le sentiment national monténégrin soit différemment ancré dans les régions du Nord, récemment acquises et dans les régions du Sud plus anciennes.

Notre interprétation ne peut toutefois se limiter à des facteurs historiques ou géographiques, les conditions politiques sont tout aussi importantes dans notre analyse. En effet, depuis le début des années 90, un mouvement indépendantiste s'est développé au Monténégro. La dictature de Milosevic en Serbie et la stratégie politique de la communauté internationale (principalement les États-Unis et l'Union européenne) cherchant à isoler le régime serbe ont, de fait, contribué à grossir artificiellement les rangs de la contestation souverainiste au Monténégro. Celle-ci justifie ses revendications en affichant une certaine idée de l'identité nationale monténégrine, tantôt fondée sur des critères ethniques, tantôt sur des critères civiques. Mais ce mouvement ne fait pas l'unanimité et une fracture se crée de fait au cours des années 90 dans la société monténégrine, fracture qui s'est accentuée au fil des crises yougoslaves, entre deux camps : un camp indépendantiste, revendiquant à l'instar des ex-Républiques yougoslaves l'indépendance du Monténégro, et un autre fédéraliste ou unioniste, préférant le maintien d'un État fédéral ou d'une union avec la Serbie.

Plus schématiquement, nous pouvons dire que sont apparus dans la société monténégrine des courants « pro-serbes », proclamant les liens indéfectibles des Monténégrins avec l'identité nationale serbe, et des courants « pro-monténégrins », soutenant au contraire l'individualité de l'identité monténégrine.

La préparation du recensement a d'ailleurs fait l'objet d'âpres débats entre ces deux camps. Ainsi, dès le mois de septembre, soit quelques jours après l'annonce de la tenue du recensement entre le 1^{er} et le 15 novembre 2003, les partis « pro-serbes » et l'Église orthodoxe serbe du Monténégro ont mené une active campagne médiatique pour pousser les populations orthodoxes à se déclarer plutôt « Serbes » que « Monténégrins », afin de ne pas soutenir des positions « anti-serbes ». Du côté du gouvernement et des partis « pro-monténégrins », la consigne de ne pas prendre parti pour ne pas perturber le déroulement des opérations était respectée, bien qu'une polémique apparaissait tout de même au sein des cercles les plus nationalistes sur la nécessité de se déclarer de « langue maternelle monténégrine ».

Cependant, malgré la virulence de ces débats, la ligne de partage divisant ces deux camps n'est pas seulement idéologique, politique ou identitaire. Les raisons pour adhérer au discours de l'un ou de l'autre camp peuvent être l'objet de stratégies individuelles plus pragmatiques. En effet, pour les uns, l'État commun peut fournir des emplois, des subventions et pour les commerçants, un marché intérieur à l'échelle de la Serbie-Monténégro. Pour les autres, le gouvernement républicain et les partis « pro-monténégrins » peuvent faciliter l'accès à des fonctions administratives au niveau national ou au niveau des municipalités, ainsi que l'accès aux emplois dans les entreprises encore fortement nationalisées.

Le clientélisme politique au Monténégro reste une réalité qui est, hélas, difficilement quantifiable. Bien que le phénomène existe, il est difficile pour nous de cerner avec exactitude les limites entre le réel et l'imaginaire. Mais pourtant, quand bien même le phénomène serait-il totalement fantasmé par les populations, ses conséquences demeuraient bien réelles, puisqu'il conforte *de facto* les clivages locaux. Ainsi, le bastion électoral du principal parti « pro-monténégrin », Cetinje, enregistre également le plus fort taux de population s'étant déclarée « monténégrine », alors qu'inversement,

Andrijevic, bastion des partis « pro-serbes » connaît les plus forts taux de population s'étant déclarée « serbe ». D'une certaine manière, l'idée d'un clientélisme latent a sûrement des implications sociales plus importantes que le phénomène en lui-même. La structure communautaire de la société monténégrine contribue à accroître ses effets.

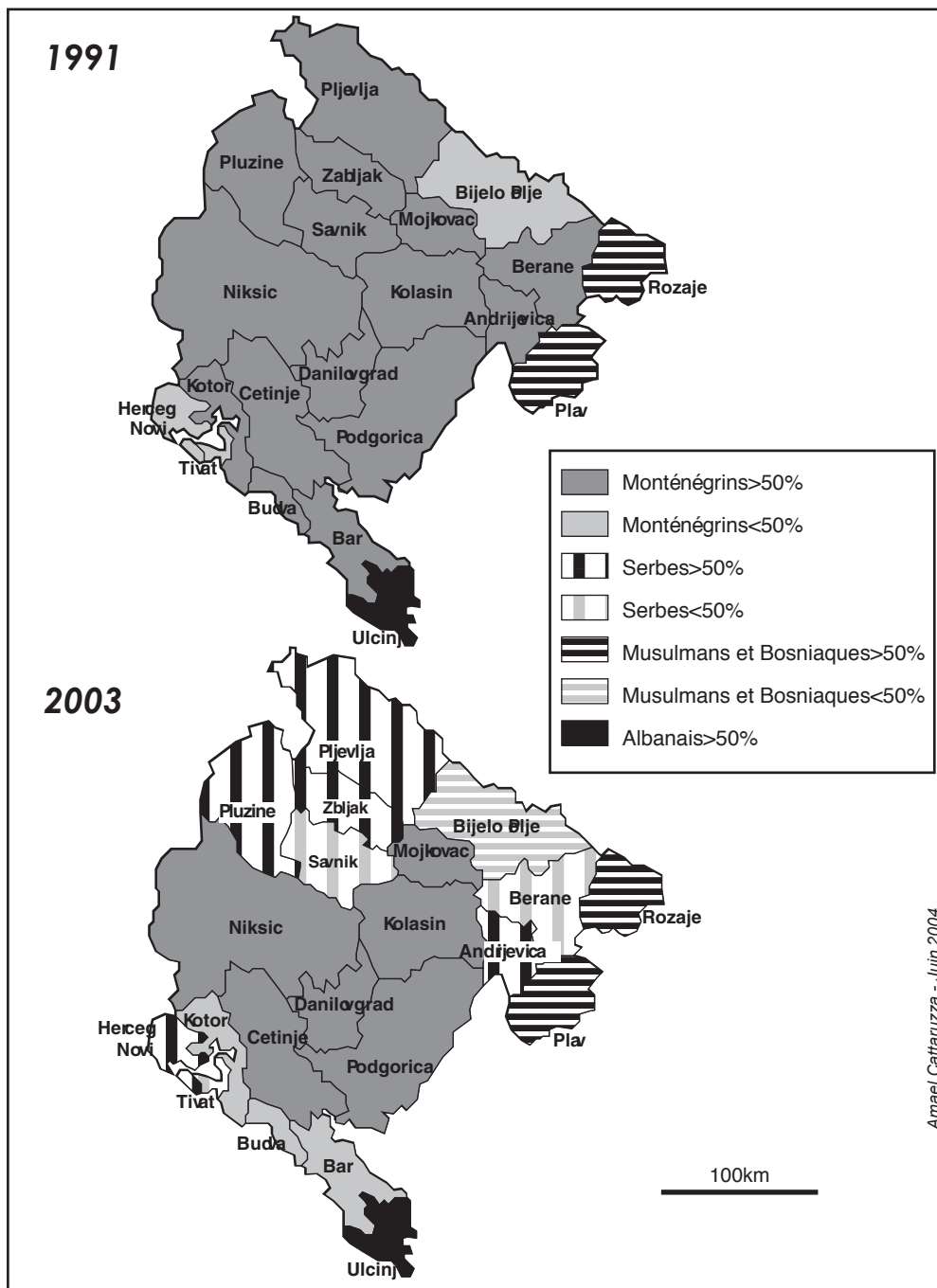
Les agglomérations sont souvent peu étendues et faiblement peuplées⁹. Les familles et les individus se connaissent tous plus ou moins et l'anonymat y est moins fréquent. Cette donnée limite de fait la confidentialité des informations du recensement, qui, même si elle est réelle, peut être vécue comme inexistante par les personnes recensées. L'agent recenseur lui-même est souvent un habitant de la ville ou du quartier, un « local » dont la fiabilité peut être perçue, à tort ou à raison, comme n'étant pas infaillible. Dans le doute, les réponses peuvent tendre à ne pas sortir de la « norme » locale. Au Monténégro, la situation n'est néanmoins pas comparable aux pays ou aux régions ayant connu la guerre et le nettoyage ethnique sur leur territoire pendant les derniers conflits yougoslaves (Croatie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo). En effet, sortir de la « norme » locale dans ces régions, pour les minorités ethniques ou les populations mixtes, peut être une situation à risque, ou être perçu comme étant une situation à risque. Cela n'est jamais, ou rarement, le cas au Monténégro.

Il peut sembler, d'ailleurs, surprenant de ne pas voir apparaître dans ce recensement une catégorie spécifique dans laquelle pourraient se reconnaître les populations mixtes nées d'un père et d'une mère ayant des nationalités différentes. Rappelons, toutefois, que le phénomène des mariages mixtes, même du temps de la Yougoslavie titiste était assez limité puisqu'il ne concernait que 12,7% environ de la population entre 1970 et 1972 et entre 1980 et 1982. Le Monténégro se situait alors dans cette moyenne yougoslave puisque les mariages mixtes y représentaient 12,9% de l'ensemble des mariages entre 1970 et

⁹ La municipalité de Podgorica, capitale de la République, compte 168 600 habitants à ce dernier recensement,

Cetinje, 18 380 habitants, tandis que la plus petite *opština*, Savnik, n'a que 2941 habitants.

Cartes 1 et 2. Groupes nationaux majoritaires par opstina aux recensements de 1991 et de 2003



Source : Penev, 2003

1972 et 12,4% entre 1980 et 1982¹⁰ [Botev, 1993]. Les populations mixtes sont donc faiblement représentées. Il est néanmoins intéressant de constater que ces populations mixtes nées et résidant au Monténégro semblent ne pas être très sensibles aux problèmes d'identification nationale. Les causes de cette absence de lisibilité des populations mixtes dans ce recensement sont vraisemblablement complexes. Nous formulerons pour notre part trois hypothèses :

- la structure fortement patriarcale de la société monténégrine peut expliquer que les enfants portent souvent l'identité du père ;

- le caractère fluctuant et multidimensionnel de l'identité nationale monténégrine à la fois identité ethnique, civique et territoriale peut permettre aux populations mixtes de s'identifier comme Monténégrines ;

- le territoire monténégrin n'ayant pas été touché par les guerres civiles yougoslaves qui ont été si traumatisantes du point de vue des populations mixtes écartelées entre l'identité du père et celle de la mère (comme en Bosnie-Herzégovine, en Croatie et au Kosovo), les problèmes d'identification que les enfants de mariages mixtes rencontrent y sont peut-être moins douloureux.

3. NATION(S) EN DEVENIR : BOCHNIAQUE OU MUSULMAN ?

Cette question concernant la double dénomination de la communauté slave d'origine musulmane est un problème à la fois identitaire et stratégique au Monténégro. En effet, dans le système yougoslave, ce groupe n'a été reconnu officiellement comme groupe national distinct et peuple constitutif au même titre que les Serbes, Croates, Slovènes, Monténégrins et Macédoniens qu'avec les amendements constitutionnels de 1968-71. Le terme de « Musulman », avec un M majuscule, est donc alors utilisé par le régime dans un sens national et non religieux. En clair, on peut se déclarer de nationalité musulmane au recensement yougoslave tout en étant laïque et non religieux. Toutefois, l'ambiguïté du terme est reconnue par certains dirigeants communistes eux-mêmes et ce choix terminologique est sévèrement critiqué au sein de la communauté slave d'origine musulmane comme dans les autres groupes nationaux [Dimitrivova, 2001].

Ce débat est réactualisé à partir du début du conflit en Bosnie-Herzégovine par le jeune parti nationaliste musulman, le SDA fondé en Bosnie-Herzégovine par Alija Izetbegovic, et également implanté dans la région du Sandzak, au nord du Monténégro (de Pljevlja à Rozaje) et au sud de la Serbie (autour de Novi Pazar). Ainsi, sous l'impulsion du mouvement national initié par ce parti, le terme Bochniaque (en serbo-croate *Bosnjak*) est choisi officiellement pour remplacer le terme de Musulman le 27 septembre 1993 au cours d'une réunion de l'Assemblée bochniaque de Sarajevo. Toutefois, là encore, le nouveau nom ne fait pas l'unanimité, puisqu'il peut créer une confusion faisant un lien indirect entre les Bochniaques et la Bosnie-Herzégovine (bien qu'existe en serbo-croate le terme *Bosanac* pour désigner les habitants de Bosnie-Herzégovine). Ce lien est d'ailleurs revendiqué stratégiquement par un certain nombre d'associations et de groupes

¹⁰ L'article de Nikolai Botev remarque que les Serbes et les Monténégrins au cours de la période de 1962 à 1988 étaient les groupes ethniques qui avaient le taux de mariages mixtes le plus élevé de toute la Yougoslavie. Il est cependant dommage que le texte ne précise pas quelles définitions donner aux différents groupes ethniques yougoslaves (si ce n'est des définitions statistiques). En effet, en termes strictement statistiques, Serbes et Monténégrins sont deux groupes ethniques

différents. Mais, comme nous l'avons vu, la frontière entre ces groupes est floue, voire contestée. Un mariage serbo-monténégrin n'aura donc pas la même signification qu'un mariage serbo-albanais et sera sans aucun doute, plus fréquent. Rajoutons que pour certains, du fait de la proximité culturelle et historique de ces deux groupes, un mariage serbo-monténégrin ne sera pas perçu comme un mariage mixte.

politiques bochniaques dans le Sandzak serbe et monténégrin. Cette filiation leur permet notamment de réclamer une plus grande autonomie de la région, et pour certains un rattachement à la Bosnie-Herzégovine¹¹. Rappelons d'ailleurs que le SDA avait intégré, dès sa création, le Sandzak dans son projet politique. Xavier Bougarel rappelle ainsi les trois objectifs historiques du SDA, à savoir, la souveraineté de la nation musulmane, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, et l'autonomie territoriale du Sandzak. Il poursuit : « Réunis, ces trois objectifs esquissent les contours de ce qui pourrait être qualifié de projet 'grand musulman' du SDA : un État réunissant la Bosnie-Herzégovine et le Sandzak, dans lequel les Musulmans seraient majoritaires, et les Serbes et les Croates réduits au statut de minorité nationale. » [Bougarel, 2001, p. 97).

Toutefois, dans le recensement monténégrin de 2003, deux groupes ressortent au sein de cette communauté slave d'origine musulmane, souvent dans la même région et dans la même ville, les « Musulmans » et les « Bochniaques ». À Bijelo Polje, par exemple, seul 17,18% de la population s'est déclarée « Musulmane » tandis 25,22% s'est déclarée « Bochniaque ». Idem à Berane, 7,32% « Musulmans » et 22% « Bochniaques », à Plav 5,78% « Musulmans » et 50,73% « Bochniaques », à Rozaje, 6,06% « Musulmans » et 81,68% « Bochniaques », etc. L'existence de ces deux groupes rappelle l'opposition entre deux autorités religieuses concurrentes dans le Sandzak : le mufti de Novi Pazar, en Serbie, Muamer Zukorlic, qui se réclame du *Reis-ul-Ulema*¹² de Sarajevo et de la Communauté islamique de Bosnie-Herzégovine, créée en 1993, et le *Reis-ul-Ulema* de Podgorica, président la Communauté islamique du Monténégro, créée en octobre 1994. Ainsi, en schématisant, nous

pourrions dire que le Sandzak monténégrin, région où le pourcentage de « Bochniaques » au Monténégro est le plus élevé, se trouve au contact de deux zones d'influence contradictoires, celle de Novi Pazar et de Podgorica. À trente kilomètres au nord-est de la frontière monténégrine, Novi Pazar est le véritable centre de diffusion de l'identité bochniaque dans la région. Ancienne capitale administrative du Sandzak historique et l'un des principaux bastions du SDA en Serbie, ses moyens de diffusions sont multiples. Outre l'Université de théologie de Novi Pazar, dont le recteur est le Mufti Zukorlic, de nombreuses publications et revues ainsi que différents journaux¹³ sont imprimés dans la ville. La communauté musulmane de Podgorica, au contraire, tente de promouvoir l'identité nationale des « Musulmans » du Monténégro. L'histoire et les traditions spécifiques des Musulmans du Monténégro sont ainsi expliquées et diffusées dans les publications de la *Matica Muslimanska*¹⁴ du Monténégro, publiée avec une subvention ponctuelle du Ministère de la Culture, qui, de ce fait, apporte un soutien officiel à l'identité « Musulmane ».

Derrière cette querelle de termes, cette division oppose également plusieurs conceptions de la nation. Le nom de Bochniaque est souvent utilisé par ceux qui revendiquent cette identité dans un sens ethnique. La communauté bochniaque aurait des origines communes distinctes des autres groupes nationaux. Elle aurait également sa propre langue avec sa grammaire, sa prononciation et ses mots particuliers d'origines turques. Cette affirmation d'une nation ethnique bochniaque est contestée par certains Musulmans au sein même de la Bosnie-Herzégovine. Le terme de « Musulman » peut revêtir au contraire, aussi paradoxal que cela puisse paraître, un sens de nation civique. La conscience nationale est alors revendiquée

¹¹ Le mouvement autonomiste bochniaque du Sandzak connaît son apogée en juin 1993 avec l'adoption par le Conseil Musulman du Sandzak d'un Mémorandum sur l'établissement d'un Statut spécial pour le Sandzak. En Octobre 1991, les partis nationalistes musulmans, à l'initiative du SDA sandzakais, avaient organisé un référendum officieux dans le Sandzak, boycotté par les non Musulmans et par une partie des Musulmans eux-mêmes, réclamant « une totale autonomie territoriale et politique, impliquant le droit de s'unir à une autre

république yougoslave. » Ce mouvement est aujourd'hui plus dispersé et moins virulent.

¹² Le *Reis-ul-Ulema* est la plus haute autorité religieuse reconnue par les Communautés islamiques.

¹³ Citons entre autres le *Sandzacke Novine* [Journal du Sandzak] et *Glas Islama* [La voix de l'Islam], deux journaux régionaux diffusés à l'échelle du Sandzak.

¹⁴ Une *Matica* est un journal officiel à contenu national sous forme de périodique.

comme un héritage culturel et non comme une origine ethnique. Mais ce débat, s'il se perpétue pourrait poser des problèmes juridiques. Aujourd'hui seule la communauté « Musulmane » est reconnue comme groupe ethnique minoritaire par la constitution mon-

ténégrine (reconnaissance qui s'accompagne d'un statut et de droits spécifiques). Or, les résultats du recensement tendraient à faire reconnaître une deuxième minorité, amoindrissant *de facto* le poids démographique des deux minorités dans le pays.

CONCLUSION

Ainsi, nous voyons que les conflits yougoslaves et l'éclatement de l'ancienne fédération socialiste ont des conséquences plus profondes que la simple apparition de nouveaux États. Ces événements ont initié des processus longs au sein des populations de redéfinition et de réappropriation de leur identité nationale. Ces processus sont d'autant plus complexes que la question nationale était gérée dans l'ancien système communiste d'une façon à la fois précise et souple (puisque les catégories évoluaient au fur et à mesure des multiples constitutions) et que les subsides de cette période sont, de ce fait, contradictoires.

Aussi visibles soient-elles à l'échelle du Monténégro, ces contradictions sont plus évidentes encore si l'on observe les ex-républiques yougoslaves voisines dans lesquelles les processus semblent inversés et tendent plus à une homogénéisation qu'à une diversification ethnique. De fait, les républiques ayant connu les conflits, les guerres civiles et le nettoyage ethnique sur leur territoire, comme la Bosnie-Herzégovine et la Croatie ont accéléré de façon dramatique ces processus de redéfinition et de réappropriation de leurs identités nationales. Dans ces pays, l'homogénéisation paraît d'ailleurs se situer à deux niveaux. Au niveau spatial, on y observe une tendance à l'exode et au rassemblement communautaire et donc à une homogénéisation territoriale. La division ethnique de Sarajevo, à l'image de celle de la Bosnie-Herzégovine, peut ici nous servir d'exemple [Cattaruzza, 2001]. Au niveau identitaire, les conflits semblent y avoir codifié et homogénéisé les représentations nationales, si bien que les modèles alternatifs de la nation, souvent civiques ou territoriaux, n'y trouvent plus leur place [Cattaruzza, 2004]. Cela peut expliquer alors la situation difficile dans la-

quelle se trouvent les minorités nationales ou les populations mixtes, qui ne rentrent pas dans les critères contraignants et étroits d'une conception ethnique de la nation.

Concernant la République du Monténégro, le dernier recensement nous montre qu'elle est tout autant le produit de ces situations de crispations et de cristallisations identitaires que son symétrique opposé. En effet, elle en est le produit puisque nous voyons les différents groupes nationaux qui la constitue investir ou réinvestir, au prix de nombreux débats et polémiques, un certain nombre de spécificités nationales comme la langue ou la religion en plus de leur identité nationale. Nous pouvons dire que cela contribue à codifier un peu plus les sentiments d'appartenance nationale au Monténégro, et, d'une certaine manière, à les homogénéiser, bien que les identités dont les bases historiques et culturelles sont plus mouvantes et plus contestées, comme l'identité monténégrine ou bochniaque, aient tendance à se scinder en deux. Cependant, elle en est aussi le symétrique opposé car, n'ayant pas connu pendant les conflits yougoslaves de nettoyage ethnique sur son territoire, la carte ethnique monténégrine ne s'est pas homogénéisée, mais au contraire, diversifiée. Dans l'espace ex-yougoslave, la carte des populations monténégrines apparaît ainsi comme un contrepoint.

En revanche, si les processus de redéfinition et de réappropriation identitaire expliquent comme nous l'avons vu les résultats surprenants, de prime abord, du dernier recensement monténégrin, ils créent également de nouveaux problèmes de gestion administrative. En effet, la nouvelle répartition des groupes ethniques dans le pays ne révèle plus aucune majorité absolue. Les Monténégrins ne représentant plus qu'une majorité relative

dans leur propre État, les relations entre majorité et minorités se retrouvent fragilisées et appelleront sans doute à être reconsidérées. Enfin, et de manière cette fois-ci plus générale, ce recensement, comme bien d'autres,

pose aux chercheurs qui tentent de l'analyser un problème de fond : celui de la crédibilité à accorder à l'information statistique toujours sujette à véhiculer un contenu idéologique caché, et ici mis à jour.

BIBLIOGRAPHIE

- BANAC I. (1984), *The National Question in Yugoslavia: Origins, History, Politics*, Ithaca, Cornell University Press.
- BIRNBAUM P. (dir.) (1997), *Sociologie des nationalismes*, Paris, PUF.
- BOTEV N. (1993), Seeing Past the Barricades : Ethnic Intermarriage in Yugoslavia During the Last Three Decades, *Anthropology of East Europe Review*, vol.11, n°1-2 (Autumn).
- BOUGAREL X. (2001), « L'islam bosniaque, entre identité culturelle et idéologie politique » in X. Bougarel, N. Clayer (dir.), *Le nouvel Islam balkanique*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- CATTARUZZA A. (2001), Sarajevo, capitale incertaine, *Balkanologie*, vol. 5, n°1-2 (décembre), pp. 67-78.
- CATTARUZZA A. (2004), « Les représentations de l'espace politique et culturel chez les jeunes de Bosnie-Herzégovine », in Y. Richard, A.-L. Sanguin (dir.), *L'Europe de l'Est quinze ans après la chute du mur*, Paris, L'Harmattan, pp. 309-323.
- CHAUDAGNE A. (2003), Novi-Pazar, Sandjak, ultime zone de tensions en ex-Yougoslavie, *Regard sur l'Est*, n° 34 (juillet-septembre), Paris.
- DIMITROVOVA B. (2001), Bosniak or Muslim ? Dilemma of one nation with two names, *Southeast European Politics*, vol. 2, n° 2 (October), pp. 94-108.
- DROUET M. (1997), Citoyenneté dans un État pluri-national, le cas de l'ex-Yougoslavie, *Balkanologie*, vol. 1, n° 1 (juillet).
- GELLNER E. (1990), *Nations et nationalisme*, Paris, Payot (éd. anglaise 1983).
- GOSSIAUX J.-F. (2002), *Pouvoirs ethniques dans les Balkans*, Paris, PUF.
- LABBÉ M. (1997), Les nationalités dans les Balkans : de l'usage des recensements, *L'Espace Géographique*, 1997, n°1, pp.35-48.
- LUTARD C. (1998), *Géopolitique de la Serbie-Monténégro*, Bruxelles, Éditions Complexe.
- MICHELS P. (1998), « Les Monténégrins : création ou reconnaissance ? » in L. Gervereau, Y. Tomic (dir.), *De l'unification à l'éclatement. L'espace yougoslave, un siècle d'histoire*, Paris, Musée d'histoire contemporaine-BDIC .
- PENEV G. (2003), « Popis stanovništva Crne Gore 2003 » [Le recensement de la population du Monténégro 2003], in PREGLED SCG, n° 4, Belgrade.
- RADOJICIC B. (2002), *Geografija Crne Gore* [Géographie du Monténégro], Podgorica, DANU.
- Republički Zavod za Statistiku, Republika CRNA Gora, *Recueils statistiques annuels 2001, 2002, 2003*.
- Republički Zavod za Statistiku, Republika CRNA Gora, *Prvi rezultati popisa 2003* [Premiers résultats du recensement de 2003], Podgorica, décembre 2003.
- ROGER A. (2001), *Les grandes théories du nationalisme*, Paris, Éditions Dalloz - Armand Colin.
- ROUX M. (1992), *Les Albanais en Yougoslavie*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
-

